

LES ÉCHOS

LA QUATRIÈME (4^e) ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE JONQUIÈRE S'EST DÉROULÉE LE JEUDI 22 MARS 2007.

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

♦ MOT DE BIENVENUE

La présidente, madame Nicole Landry, a souhaité la bienvenue aux membres du conseil d'administration et plus particulièrement à un nouveau membre, madame Sandra Houle.

♦ INFORMATION D'ORDRE GÉNÉRAL : DÉMISSION D'UN MEMBRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉLECTION D'UNE PROFESSIONNELLE

Madame Nicole Landry a fait part aux membres de la démission de madame Sylvie Garant au conseil d'administration. En conséquence, a-t-elle précisé, madame Sandra Houle, aide pédagogique individuelle au Cégep de Jonquière, a été élue le 15 mars dernier à titre de professionnelle, en remplacement de madame Garant, et ce, pour un mandat de trois ans.

♦ RÉINVESTISSEMENT MINISTÉRIEL

Monsieur Gilbert Grenon a spécifié aux membres que, selon l'entente intervenue entre le gouvernement du Québec et la Fédération des cégeps sur la répartition du réinvestissement ministériel de 80 millions de dollars, les cégeps doivent déposer leurs plans tant à l'investissement qu'au fonctionnement, et ce, en lien avec le plan stratégique. Il a présenté par la suite le tableau du budget d'investissements pour les années 2006-2007 et 2007-2008, ainsi que le tableau du budget de fonctionnement dont la répartition est établie pour les années 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009. Les membres ont échangé sur le sujet et monsieur Grenon a répondu à leurs interrogations.

Par ailleurs, monsieur Grenon a signalé que les cégeps doivent également transmettre les objets de développement et leur pertinence en vue d'un éventuel réinvestissement fédéral de 305 millions de dollars.

Après considération, les membres ont autorisé le directeur général, monsieur Gilbert Grenon, à déposer auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport lesdits documents.

♦ PRÉVISION DE L'EFFECTIF, ANNÉE SCOLAIRE 2007-2008

Madame Joanne Munn a présenté aux membres la prévision de l'effectif pour le Cégep de Jonquière qui a été établie à 3 150 élèves à temps complet à l'automne 2007 et à 3 010 élèves à temps complet à l'hiver 2008. En ce qui concerne le Centre d'études collégiales en Charlevoix, la prévision de l'effectif a été établie à 220 élèves à temps complet à l'automne 2007 et à 205 élèves à temps complet à l'hiver 2008 à l'enseignement régulier. Les membres ont mandaté le comité exécutif afin d'ajuster le nombre d'élèves en fonction de l'évolution réelle de la clientèle pour l'année 2007-2008.

♦ ALLOCATION DES RESSOURCES ENSEIGNANTES, ANNÉE SCOLAIRE 2007-2008

Étant donné la clientèle prévisible pour l'année scolaire 2007-2008, les membres ont autorisé l'embauche du personnel enseignant jusqu'à concurrence de 287,07 enseignantes et enseignants équivalents temps complet pour le Cégep de Jonquière et jusqu'à concurrence de 22,99 enseignantes et enseignants équivalents temps complet pour le Centre d'études collégiales en Charlevoix. Les membres ont mandaté le comité exécutif afin d'ajuster le nombre d'enseignantes et d'enseignants en fonction de l'évolution réelle de l'effectif pour l'année 2007-2008.

♦ RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE

La présidente, madame Nicole Landry, a rappelé le mandat confié à quatre membres du comité exécutif, soit la présidente, le vice-président, le directeur général et la directrice des études, afin d'étudier et de présenter divers scénarios de réorganisation administrative.

D'entrée de jeu, monsieur Gilbert Grenon et madame Joanne Munn ont présenté les grandes orientations définies par le comité dès le début de ses travaux. Par la suite, ils ont présenté un premier organigramme démontrant, pour l'année 2007-2008, les modifications à court terme à la structure administrative, modifications qui toucheront plusieurs directions et qui seront appliquées de façon graduelle. Monsieur Grenon et madame Munn ont également présenté un deuxième organigramme représentant, pour l'année 2008-2009, un cadre d'orientation plus large, quoiqu'en lien avec le premier, reflétant la vision du Collège à moyen terme.

À la suite des discussions, les membres ont accepté unanimement les scénarios de réorganisation administrative proposés et ont mandaté officiellement les deux hors cadres afin de procéder aux modifications proposées pour l'année 2007-2008. Ils ont, de plus, accepté le cadre général des mesures proposées pour l'année 2008-2009, sous réserve que toute modification majeure à ce plan devrait faire l'objet d'une nouvelle proposition du comité exécutif.

◆ **EFFETS DE COMMERCES ET DE BANQUE : SIGNATURES**

En raison du départ de monsieur Alain Bouchard, directeur des Services administratifs et techniques, les membres ont autorisé la directrice des études, madame Joanne Munn, à signer, pour et au nom du Cégep de Jonquière, à compter du 23 mars 2007, tout document relatif aux opérations bancaires.

◆ **DIVERS**

a. **Compte rendu de la régie institutionnelle : plan d'action des services autofinancés**

En réponse à une question d'un membre portant sur le plan d'action des services autofinancés, monsieur Gilbert Grenon a indiqué que la régie institutionnelle travaille actuellement à ce dossier.

b. **Aménagement au pavillon Lionel-Gaudreau**

Monsieur Gilbert Grenon a signalé aux membres que les représentations nécessaires auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin d'assurer le remboursement des coûts liés à la construction de bâtiments temporaires ont été faites. Le MELS accepte de rembourser les coûts dans ce dossier, a précisé monsieur Grenon, toutefois, une confirmation écrite est attendue.

c. **Visite du Cégep de Jonquière**

Les membres ont exprimé leur intérêt à visiter certains locaux et pavillons du Collège, notamment celui du pavillon Joseph-Angers.

◆ **ENTENTE AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : MODALITÉS DE DÉPART**

Les membres ont convenu de traiter les discussions portant sur ce point à huis clos.

◆ **PROCHAINE ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La prochaine assemblée du conseil d'administration aura lieu le lundi 23 avril 2007.

Note importante : Le compte rendu donné ici est une synthèse des principaux points discutés au plus récent conseil d'administration et est livré à titre d'information seulement. Il n'est ni exhaustif ni ne prétend correspondre exactement ou complètement aux interventions, discussions ou résolutions qui ont eu cours dans le cadre de cette assemblée. Seul le procès-verbal signé par la présidente et le directeur des Affaires corporatives et des communications est un document officiel au sens de la Loi. Pour tout élément d'interprétation, on voudra donc référer à ce dernier document.

LA DIRECTION DES AFFAIRES CORPORATIVES ET DES COMMUNICATIONS
